



Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690, chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec, G0X 1N0

PROCÈS-VERBAL

ODJ 4.0

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.
Lieu : Salle communautaire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
Date : Samedi 21 juin 2025
Heure : 9 h 00

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.

Mme Martine Lord, présidente, souhaite la bienvenue aux 28 membres présents et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Mme Martine Lord invite les membres présents à se choisir un président d'assemblée et un secrétaire d'assemblée. Martine informe également les membres qu'il y aura quelques modifications au déroulement de l'assemblée suite à l'adoption des nouveaux règlements en novembre 2024. Par exemple, le quorum est maintenant de 10% des membres en règle donc 26, pas de vote par procuration, le processus des élections est aussi modifié : 13 administrateurs 50 % des membres sont en élections chaque année. Les postes de président, vice-président, secrétaire et trésorière sont élus parmi les membres du CA suite à cette assemblée.

AG-2025-01 Nomination d'un président d'assemblée.

Il est proposé par Lorne Janvier, appuyé par Daniel Frigon et unanimement résolu de nommer Mme Martine Lord à titre de présidente de l'assemblée.

Mme Martine Lord accepte.

AG-2025-02 Nomination d'un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Lorne Janvier, appuyé par Nicole Vincent et unanimement résolu de nommer Mme Claudie Lacasse Dubé à titre de secrétaire de l'assemblée.

Mme Claudie Lacasse Dubé accepte.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum

Considérant que les membres ont reçu par courriel l'avis de convocation au moins 10 jours avant l'assemblée, que le quorum est établi à 10% des membres donc de 26 membres en règle, le nombre de membres présents est de 28. Donc le quorum est atteint, la présidente déclare l'assemblée officiellement ouverte à 9h07.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour et inscription des affaires nouvelles.

Ordre du jour

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Réunion : Assemblée générale annuelle de l'APLS inc.
Endroit : Centre communautaire de Saint-Mathieu-du-Parc.

Date : **Samedi 21 juin 2025**

Heure : 8 h 30 inscription.
9 h 00 début de l'AGA.

1. Mot de bienvenue du président et ouverture de l'assemblée.
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour et inscription des affaires nouvelles.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024
7. Suivi des résolutions de l'assemblée générale du 29 juin 2024
8. Suivi des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024
9. Rapport du président et des activités de l'année
10. Rapport du secrétaire
11. Rapport du trésorier
 - 11.1 Présentation des états financiers 2024
 - 11.2 Présentation et adoption du rapport du vérificateur.
 - 11.3 Présentation des prévisions budgétaires 2026.
12. Rapport des comités.
13. Ratification des résolutions monétaires adoptées par le CA pour la dernière année.
14. Nomination des vérificateurs pour l'année 2026
15. Adoption du montant de la cotisation annuelle 2026
16. Élections
 - 16.1 Élections d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 16.2 Élections des administrateurs (7 postes)
17. Période de questions.
18. Varia
19. Levée de l'assemblée générale

La présidente d'assemblée, Mme Martine Lord invite les membres à adopter l'ordre du jour transmis et à inscrire s'il y a lieu les sujets au varia. Aucun sujet n'est inscrit aux affaires nouvelles.

AG-2025-03 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Julie Ricard, appuyé par René Lamy et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024.

La présidente d'assemblée passe en revue le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024 transmis avec la convocation et demande aux membres de s'assurer de la conformité et d'indiquer s'il y a lieu les correctifs.

Aucune correction est demandée pour les résolutions.

AG-2025-04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024.

Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et qu'ils ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.

Il est proposé par Guylaine Bédard, appuyé par Danielle Hébert et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 juin 2024.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024.

La présidente d'assemblée passe en revue le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024 transmis avec la convocation et demande aux membres de s'assurer de la conformité et d'indiquer s'il y a lieu les correctifs.

Mme Diane Vincent demande d'ajouter que les règlements ont été vérifiés par un conseiller juridique.

AG-2025-05 Adoption du procès-verbal l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024.

Considérant que le procès-verbal a été transmis à tous les membres en règle ayant fourni une adresse courriel valide et qu'ils ont reçu une copie de celui-ci au moins 10 jours avant la réunion de l'AGA.

Il est proposé par Lorne Janvier, appuyé par Daniel Frigon et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024.

7. Suivi des résolutions de l'assemblée générale du 29 juin 2024.

Le conseil d'administration est revenu en assemblée générale extraordinaire le 30 novembre 2024 avec une version révisée des règlements généraux et ont été adoptés à l'unanimité en présence de 37 membres votants et 10 accompagnateurs.

8. Suivi des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024.

AGE-2024-11-05 Adoption règlements généraux

En conséquence, il est proposé par Louise Gilbert, appuyé par Daniel Frigon et unanimement résolu que les règlements généraux soient ratifiés en bloc par tous les membres présents.

Suivi : Les règlements ont été mis à jour et déposés sur le site WEB

AGE-2024-11-06 Résolution autorisant l'APLS de faire la demande de lettres patentes supplémentaires et son contenu

Suivi : Les lettres patentes supplémentaires ont été demandées en janvier 2025 et reçues datées du 27 février 2025.

9. Rapport du président et des activités de l'année

La présidente mentionne que l'année 2024-2025 a été encore très occupée pour le CA de l'APLS.

Premièrement, elle tient à souligner le départ de Jean Vallières qui a été le maître d'œuvre du Souricier au cours des 7 dernières années et qui a aussi piloté plusieurs projets en matière environnementale durant cette période. De plus, il a largement collaboré dans la rédaction des nouveaux règlements.

Elle tient à remercier les membres du CA qui ont travaillé et offert de leur temps au cours de l'année 2024-2025 :

- Michel Deveault : vice-président et secteur 11
- Claudie Lacasse Dubé : secrétaire et secteur 12, sécurité nautique, dossier communication, services aux membres
- Suzanne Dufresne : trésorière, services aux membres, membership
- Ghislain Pépin : secteur 1-2, environnement
- Lyne Dubé : secteur 3, services aux membres
- Francis Lebel : secteur 4
- Jocelyne Béliveau : secteur 5-6, services aux membres, membership, communications (membre du CA depuis 22 ans)
- Sylvie Tessier : Secteur 7, environnement (membre du CA depuis 26 ans)
- André Boucher : secteur 8
- Yves Hudon : secteur 9, environnement, sécurité nautique, sécurité civile
- Stéphanie St-Pierre : secteur 10, services aux membres

Elle remercie également les bénévoles :

- Sylvie Giguère : vérificatrice
- Hélène Lapointe : maintien de la banque de courriels et membership
- Claude Frigon et Daniel Frigon : inspection du barrage
- Brigitte Bourdages, Roger Sylvestre, Yves Lebrun, Louise Gilbert et Chantal Vanasse : ensemencement et tournoi de crapets
- Christian Lacasse, Alexandre Trahan, Michel Lambert, Yves Lebrun, Martin Bourdon, Daniel Frigon, Claude Bourassa, Ginette Guimond et Pierre Boisvert : sentiers hivernaux
- Sécurité publique secteur St-Élie : Alain Mélançon

Elle rappelle la mission de l'APLS. Elle mentionne qu'ils ont continué à orienter leurs actions conformément aux nouveaux objectifs retenus par les membres et le plan d'action 2024-2025. Elle désire souligner brièvement quelques dossiers qui ont été réalisés pour protéger les intérêts des membres, informer, développer le sentiment d'appartenance et défendre les conditions environnementales, soient :

- Suite à des représentations répétées depuis plusieurs années auprès des instances, l'annonce de la venue de la téléphonie cellulaire d'ici 2026 constitue une avancée majeure en matière de sécurité civile
- Tenue d'une assemblée générale extraordinaire le 30 novembre 2024 en présence de 45 membres qui ont adopté à l'unanimité les nouveaux règlements de l'APLS
- Demande des lettres patentes supplémentaires auprès du registre des entreprises du Québec. (Émises en date du 27 février 2025 et les nouveaux règlements disponibles sur le site web).
- Préparation et suivi d'un plan d'action annuel
- Élaboration d'un plan de classification des documents qui consiste à classer, de conserver et de détruire les documents appartenant à l'APLS afin d'en assurer la pérennité. Suite à cette analyse, la protection des données sera éventuellement conservée dans un espace infonuagique et facilitera le partage des données entre les membres du CA.
- Afin d'assurer la relève, rédaction d'un calendrier des tâches, formation des nouveaux membres du CA
- Participer aux rencontres des divers organismes du milieu afin de partager des sujets communs (ex: municipalités, regroupements des lacs, OBVSM, etc.)
- Procéder à des demandes de subventions
- Recruter des membres au CA et bénévoles

- Communications, Informatique, gouvernance
- Environnement (relève RSVL)
- Et bien d'autres!

Elle remercie aussi les 23 commanditaires qui nous ont soutenu cette année.

Elle mentionne aussi que le CA est content d'avoir permis à l'association d'évoluer au cours des dernières années :

- Révision du site web, Paiement en ligne
- Page facebook
- Implantation de la plateforme Yapla
- Informatisation des états financiers (quick books)
- Révision des règlements généraux
- Dossiers environnementaux

Elle mentionne que nous avons un besoin criant de successeurs. L'association a un grand besoin criant d'une relève qui se fait de plus en plus rare. Faute de représentants et bénévoles, l'association se verra dans l'obligation de réduire ses activités et représentations. Plusieurs administrateurs actuels sont en poste de plusieurs années sont sur le point de retirer leur révérence. Elle mentionne que les gens peuvent aussi simplement agir à titre de bénévole dans des activités de leur choix. Elle invite les membres à manifester leur intérêt à l'adresse courriel : aplacsouris@gmail.com

10. Rapport du secrétaire.

Mme. Claudie Lacasse Dubé fait rapport des activités spécifiques du secrétariat. Entre autres le nombre de rencontres tenues par le CA (6 en présentiel et 2 en visioconférence) et celles tenues par chacun des 4 comités. Mme Lacasse Dubé souligne le taux de participation des membres aux rencontres du CA (88%).

En termes de gouvernance, Mme Lacasse Dubé rappelle l'adoption des nouveaux règlements généraux lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2024, la réception des nouvelles lettres patentes datées du 27 février 2025 et la formation des administrateurs.

Finalement, pour ce qui est des communications, le journal Le Souricier a été produit (56 pages) et distribué à 270 membres, la base de données et courriel est mise à jour en continu et contient les informations des Propriétaires (contient 390 courriels), la plate-forme YAPLA a été utilisée pour l'inscription en ligne par 87% des membres (inscription en ligne de 7 événements), le site Web est mis à jour en continu et la page Facebook a maintenant 770 abonnés (45% d'hommes vs 55% de femmes), environ 60 parutions ont été faites en 2024-2025 et le maximum de couverture obtenu pour une parution a été de 656

11. Rapport du trésorier

11.1 Présentation des états financiers 2024.

Mme Suzanne Dufresne présente et commente les états financiers.

Le budget 2024 pour les revenus et les dépenses était respectivement de 25 315\$ et 25 315\$. Les montants réels obtenus ont été de 26 316\$ et 19 508\$ respectivement. Ce qui fait un surplus de 6 808\$.

Elle mentionne le pourcentage des revenus et des dépenses attribuées à chacun des grands axes.

AG-2025-06 Versement du surplus de l'APLS au fond du barrage

Considérant que le barrage est la propriété de l'association des propriétaires du lac Souris Inc.

Considérant que la construction du barrage date de 1991.

Considérant que les besoins futurs pour l'entretien et réparations du barrage pourraient s'avérer coûteux.

Considérant que les membres de l'AGA ont pris connaissance des états financiers tels que transmis lors de l'avis de convocation, il est proposé de verser le surplus au montant de 6 808 \$ au 31 décembre 2024 au surplus réservé du barrage

Il est proposé par Jacqueline Richard, appuyé par Marc Ouellet et unanimement résolu de verser le surplus de 6 808 \$ au 31 décembre 2024 au surplus réservé du barrage.

11.2 Présentation du rapport du vérificateur.

Mme Suzanne Dufresne mentionne que Mme Sylvie Giguère a procédé à la vérification des états financiers qui se sont terminés au 31 décembre 2024. Elle s'est dite satisfaite du travail accompli et aucune anomalie a été identifiée.

11.3 Présentation des prévisions budgétaires 2026

Mme Suzanne Dufresne présente les prévisions budgétaires pour la prochaine année financière (23 070\$).

M. Lorne Janvier questionne le fonctionnement des subventions à St-Mathieu-du-Parc, qui requièrent un projet spécifique, alors que ce n'est pas le cas à St-Élie-de-Caxton.

Un membre demande s'il serait possible d'obtenir de l'argent pour le barrage des non-membres de l'APLS, puisqu'ils bénéficient également de celui-ci. Christian Lefebvre suggère de transmettre une communication aux non-membres pour leur demander une contribution pour le barrage. On suggère aussi de faire une publication sur la page Facebook pour rejoindre des non-membres. Julie Ricard suggère aussi de faire une campagne de financement/sensibilisation avec une pancarte à l'entrée du lac pour toucher le plus de monde possible.

12. Rapport des comités.

Mme Lord fait un rappel des priorités que les membres avaient identifiés en 2023 en ce qui concerne l'environnement. Elle mentionne que l'APLS a orienté ses actions en fonction des priorités identifiées. Elle invite chacun des responsables de dossier à présenter à l'assemblée un rapport des activités réalisés en 2024-2025.

Comité environnement

Environnement (Martine Lord)

Sécurité nautique (Claudie Lacasse Dubé)

Sécurité civile (Yves Hudon)

Communications (Claudie Lacasse Dubé)

Services aux membres (Lyne Dubé)

Membership et administration (Martine Lord)

13. Ratifications des résolutions monétaires adoptées par le CA pour la dernière année.

Mme Lord fait un résumé des principales résolutions à incidence monétaire et/ou responsabilité et demande à l'assemblée générale d'adopter, une proposition concernant les résolutions telles qu'elles ont été présentées.

AG-2025-07 Adoption des résolutions monétaires adoptées par le CA pour la dernière année.

Il est proposé par Francis Lebel, appuyé par M. Frigon et unanimement résolu d'adopter le rapport concernant les résolutions monétaires adoptées par le CA pour la dernière année.

14. Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2026.

Mme Sylvie Giguère a signifié qu'elle ne renouvellera pas son mandat. Mme Lord la remercie pour son travail accompli.

M. Jules Soucy a déposé sa candidature pour la vérification des états financiers se terminant le 31 décembre 2025.

AG-2025-08 Nomination des vérificateurs externes pour l'année 2026.

Il est proposé par Lyne Dubé, appuyé par Julie Ricard et unanimement résolu que M. Jules Soucy occupe l'un des postes pour la prochaine année et que le second poste, étant donné que l'AGA n'a pas soumis de candidat, soit pourvu par le conseil d'administration en cours d'année.

15. Adoption du montant de la cotisation annuelle 2026

Mme Lord présente la proposition du CA concernant la modification du montant de la cotisation 2026.

3.4 Cout de la cotisation pour l'année prochaine

Étant donné la bonne situation financière de l'APLS et que nous étions supposés augmenter le cout de la cotisation l'année prochaine, il est suggéré de la laisser identique au montant de 48 \$.

CA-2025-04-08 Cout de la cotisation

En conséquence, il est proposé par Jocelyne Béliveau de laisser le cout de la cotisation identique l'année prochaine au montant de 48 \$ et de faire adopter ce montant à la prochaine assemblée générale du 21 juin 2025.

Attendu les statuts et règlements de l'APLS (article 2.2);

. Considérant que la bonne situation financière de l'APLS

. Considérant que L'APLS a les fonds suffisants à moyen terme

. Considérant que les cotisations dans les prévisions budgétaires 2026 ont été comptabilisées au montant de 48 \$ et que les revenus seront suffisants

AG-2025-09 Adoption du montant de la cotisation annuelle 2026.

Il est proposé par René Lamy, appuyé par Lorne Janvier et unanimement résolu que la cotisation 2026 soit maintenue au montant de 48\$, et ce à compter du 1^{er} janvier 2026.

16. Élections.

16.1 Élections d'un président et d'un secrétaire d'élection.

Mme Lord propose Julie Ricard à titre de présidente d'élections.

AG-2025-10 Élection d'un président d'élections à l'AGA 2025.

Il est proposé par Yves Hudon, appuyé par Lorne Janvier et unanimement résolu que Mme Julie Ricard agisse comme présidente d'élections.

Mme Julie Ricard accepte.

Mme Lord propose Claudie Lacasse Dubé à titre de secrétaire d'élections.

AG-2025-11 Élection d'un secrétaire d'élections à l'AGA 2025.

Il est proposé par Lyne Dubé, appuyé par Christian Lefebvre et unanimement résolu que Mme Claudie Lacasse Dubé agisse comme secrétaire d'élections.

Mme Lacasse Dubé accepte.

16.2 Élections des administrateurs (7 postes).

Mme Ricard explique que les administrateurs sortants sont : Martine Lord, Lyne Dubé, Stéphanie St-Pierre, Suzanne Dufresne, Francis Lebel, Ghislain Pépin et un (1) poste vacant.

Le président d'élection informe l'assemblée qu'il a reçu 4 candidatures pour les postes. Le président mentionne que les candidatures reçues pour ces postes sont en règle.

Les candidatures sont : Lyne Dubé, Suzanne Dufresne, Martine Lord et Stéphanie St-Pierre.

Les candidats acceptent leur poste.

17. Période de questions

Jacqueline Richard demande ce qui est fait pour sensibiliser les gens sur la vitesse des bateaux sur le lac et les bateaux à ballast. Mme Lacasse Dubé mentionne que la carte indiquant les vitesses suggérées a été repartagée aux membres et qu'on est en discussion d'installer une deuxième pancarte de vitesse dans la passe. Concernant les bateaux à ballast, elle mentionne aussi qu'un document de bonnes pratiques a été créé et transmis directement par courriel à tous les propriétaires de bateaux à ballast. Elle demande ensuite si l'association a un pouvoir de mettre en place des lois. Mme Lord mentionne qu'une nouvelle règle a été mise en place pour que les municipalités puissent récupérer les pouvoirs sur les plans d'eaux, mais ça peut être long. Les municipalités de St-Mathieu-du-Parc et de St-Élie-de-Caxton n'ont pas encore fait la demande pour avoir les pouvoirs. Les deux municipalités doivent s'entendre pour que ça soit possible. Mme Richard se propose à titre de bénévole.

M. Lorne Janvier pose une question concernant l'entretien des boîtes postales.

Un autre membre mentionne que beaucoup de gens ne respectent pas les limites de vitesse sur les chemins autour du lac. Il suggère qu'on fasse un message dans le prochain Souricier et sur la page Facebook.

Un autre membre suggère de laisser les Souricier chez quelqu'un afin que les membres puissent aller les chercher directement là.

18. Varia

Aucun sujet n'a été ajouté au varia.

19. Levée de l'assemblée

AG-2025-12 Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités,

Il est proposé par Lorne Janvier, appuyé par Marc Ouellet et unanimement résolu de clore l'assemblée. Il est 10h55.

Martine Lord, présidente

Claudie Lacasse Dubé, secrétaire

LISTE DES PRÉSENCES

Membres votants : M

Membres accompagnateurs : A

1	Bédard Guylaine	M	1	Boisvert Lucie	A
2	Béliveau Jocelyne	M	2	Frigon Claude	A
3	Boisvert Pierre	M	3	Milette Yvan	A
4	Bourassa Carole	M	4	Ricard Carmen	A
5	Descôteaux Claude	M	5	Thivierge Joanne	A
6	Dubé Lyne	M			
7	Dufresne Suzanne	M			
8	Dufour Hélène	M			
9	Dugré Pierrette	M			
9	Dussault Guy	M			
10	Ermacora Paolo	M			
11	Fauchon Daniel	M			
12	Frigon Daniel	M			
13	Ermacora Paolo	M			
14	Hébert Danielle	M			
15	Hudon Yves	M			
16	Janvier Lorne	M			
17	Lacasse Dubé Claudie	M			
18	Lamy René	M			
19	Laurier Chantal	M			
20	Lebel Francis	M			
21	Lefebvre Christian	M			
22	Lord Martine	M			
23	Ouellet Marc	M			
24	Ricard Julie	M			
25	Richard Jacqueline	M			
26	St-Jean Mario	M			
27	St-Pierre Stéphanie	M			
28	Vincent Diane	M			

Association des propriétaires du Lac Souris inc. ÉTAT DES RÉSULTATS pour l'exercice clos le 31 décembre 2024					
	Exercice 2023	Exercice 2024	Budget	Écart	%
REVENUS					
Cotisations	13,421	12,742	12,925	(183)	
Cotisations volontaires	1,340	1,880	1,000	880	
	\$ 14,761	\$ 14,622	\$ 13,925	\$ 697	55.6%
AUTRES REVENUS					
Revenus activités sociales	1,867	1,853	1,300	553	
Revenus d'intérêts	1,362	1,727	1,650	77	
Revenus de la vente objets promotionnels	2,700	960	2,000	(1,040)	
Revenus publicité Souricier	3,675	3,930	3,140	790	
Subventions municipales	3,800	3,224	3,300	(76)	
	\$ 13,404	\$ 11,694	\$ 11,390	\$ 304	44.4%
TOTAL DES REVENUS	\$ 28,165	\$ 26,316	\$ 25,315	\$ 1,001	100%
DÉPENSES					
Axe 1 Environnement					
Analyse de l'eau	240	302	275	(27)	
Frais reliés au barrage	152	160	455	295	
Étude environnementales	1,500	3,800	3,500	(300)	
	\$ 1,892	\$ 4,262	\$ 4,230	\$ (32)	21.8%
Axe 2 Communication					
Souricier impression/timbres	3,054	3,171	3,100	(71)	
Site Web	1,607	256	1,600	1,344	
	\$ 4,661	\$ 3,427	\$ 4,700	\$ 1,273	17.6%
Axe 3 Services aux membres					
Achat des articles promotionnels	1,714	1,945	2,000	55	
Activités sociales	4,502	2,401	4,300	1,899	
Ensemencement de poissons	4,200	4,700	4,000	(700)	
	\$ 10,416	\$ 9,046	\$ 10,300	\$ 1,254	46.4%
Axe 4 Membership					
Frais Assemblée générale/frais comité	451	258	900	642	
Enregistrement Registre des Entreprises	38	39	60	21	
Frais juridiques et professionnels	2,700	216	-	(216)	
	\$ 3,189	\$ 513	\$ 960	\$ 447	2.6%
Frais administratifs					
Assurance - Responsabilité et biens	1,183	513	1,500	987	
Droits d'adhésion et abonnements	-	75	-	(75)	
Debarcadère - location	30	30	75	45	
Frais bancaires \ frais perception Yapla	539	435	550	115	
Frais de bureau	147	432	200	(232)	
Frais de déplacement	38	-	200	200	
Yapla		712	800	88	
Taxes municipales	74	63	100	37	
Dépenses diverses	215	-	800	800	
Achat unité de stockage	-	-	900	900	
	\$ 2,226	\$ 2,260	\$ 5,125	\$ 2,865	11.6%
TOTAL DES DÉPENSES	\$ 22,384	\$ 19,508	\$ 25,315	\$ 5,807	100.0%
SURPLUS	\$ 5,781	\$ 6,808	\$ -	\$ 6,808	

Association des propriétaires du Lac Souris inc.

BILAN

En date du 31 décembre 2024

	Exercice 2024	Exercice 2023
ACTIFS		
Actifs à court terme		
Trésorerie	11,176	8,962
Intérêts courus à recevoir	2,077	1,020
Assurances payées d'avance	550	462
Objets promotionnels / inventaire	1,385	1,385
	\$ 15,188	\$ 11,829
Placements	46,724	46,075
Total Actifs à court terme	\$ 61,912	\$ 57,904
Actifs à long terme		
Immobilisations		
Barrage	36,000	36,000
Terrain barrage	1,648	1,648
Total Actifs à long terme	\$ 37,648	\$ 37,648
Total des actifs	\$ 99,560	\$ 95,552
Passif à court terme		
Créditeurs	-	2,800
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	37,648	37,648
Actifs nets réservés au barrage	30,781	25,000
Actifs nets réservés au débarcadère	14,323	14,323
Actifs nets non affectés	10,000	10,000
Bénéfice de l'année	6,808	5,781
Total des actifs nets	\$ 99,560	\$ 92,752
Total du passif et des actifs nets	\$ 99,560	\$ 95,552

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SOURIS
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets non affectés	Actifs nets réservés au barrage	Acifs nets résevé au débarcadère	Total
Solde de début	37,648 \$	10,000 \$	30,781 \$	14,323 \$	92,752 \$
excédent(insuffisances) des produits par rapport aux charges	- \$	- \$	6,808 \$	- \$	6,808 \$
Solde de la fin	37,648 \$	10,000 \$	37,589 \$	14,323 \$	99,560 \$